

**Spécial TO****Juillet 2011 – N°9**

## Redonner du sens au métier de forestier

Depuis des années, au milieu des objectifs, des volumes, du management, des procédures...parler de gestion forestière et de service public devient presque inconvenant. Pourtant depuis 2008, avec les mobilisations au travers du slogan « quelle forêt pour nos enfants », les forestiers prouvent leur attachement à leurs métiers et leurs aspirations pour la gestion forestière publique. Le SNUPFEN Solidaires porte cette voix, c'est le sens de notre engagement.

### Un constat accablant

Depuis 2002, le PPO et le précédent contrat de plan, la manière dont l'ONF aborde la gestion forestière a radicalement changé.

Au lendemain de la tempête de décembre 1999, les forestiers avaient fait preuve d'un engagement extraordinaire. Combien d'entre nous y mettraient la même motivation aujourd'hui ?

**Le métier de forestier avait un sens : Assurer aux générations futures une forêt qui puisse répondre à tous les enjeux de la société (d'où notre slogan).**

Cette aspiration est incompatible avec une gestion à court terme et à rentabilité immédiate. L'ONF s'est peu à peu éloigné de nos valeurs forestières et les forestiers ne s'y retrouvent plus. Tenir un marteau pour faire évoluer un peuplement forestier dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle et tenir un marteau pour atteindre un l'objectif volume du service commercial ne relève pas de la même réflexion. Difficile dans ces conditions de représenter l'établissement.

Etre agent de l'ONF devrait-il se résumer à un travail alimentaire après avoir été un métier passion ?

**Cette perte de sens de notre travail, le SNUPFEN ne peut pas l'accepter. Mais, dénoncer, ne peut suffire, nous luttons pour redonner son sens au métier de forestier.**

.../...

**Performance**  
**Logique financière**  
**Rentabilité immédiate**  
**Objectif Volume**  
**Court terme**  
**Valeur ajoutée**  
**Marge nette**  
**Management**  
**Business plan...**

**Des mots dépourvus de  
sens dans les réalités des  
forestiers**

## Un protocole qui pose les choses

A l'arrivée de Pascal Viné, le SNUPFEN, au sein de l'intersyndicale, a réclamé l'ouverture de négociations sur l'organisation de l'établissement. Le niveau d'emploi étant exclu des sujets, nous aurions pu refuser de discuter. Mais pour le SNUPFEN les enjeux sont plus importants que des incantations démagogiques et le résultat prouve que l'on avance sur le fond. Le SNUPFEN a abordé tous les sujets avec le souci de l'efficacité, a négocié et a obtenu. Au final nous avons fait le choix de signer (<http://www.snupfen1.org/IMG/pdf/negos.pdf>) **et ce protocole doit permettre de redonner du sens.**

Evidemment pour arriver à un accord il faut confronter les points de vue et chercher un point d'équilibre ; certes « tout » n'y est pas, mais des choses importantes y sont inscrites. Il ne s'agit pas ici de faire du triomphalisme mais de tirer des conclusions :

- ✓ **Le statut de l'établissement réaffirmé** : Avec un vœu commun avec le DG de reconnaissance de la particularité de l'EPIC ONF.
- ✓ **Le statut des personnels réaffirmé** : Nous avons prouvé au DG l'intérêt d'être des fonctionnaires (indépendance).
- ✓ **La spécialisation limitée** : Nous avons pu mettre en valeur la polyvalence comme moyen pour la gestion forestière multifonctionnelle. Enrayer la spécialisation à outrance, notamment dans le cadre de la mobilisation des bois, n'est pas anodin.
- ✓ **Le triage réhabilité** : Le triage a été redéfini après avoir été supprimé par la direction précédente. Au delà de la terminologie, c'est bien le fond que nous avons obtenu (cf point 5 du protocole « missions UT/Triage »). Les tâches attribuées aux agents de triage, par leur polyvalence, rentrent à nouveau dans le cadre de la gestion multifonctionnelle des forêts.

**Ce protocole s'applique, et aujourd'hui ces écrits sont opposables. Le SNUPFEN invite tous les personnels à s'en saisir, et syndicalement nous nous engageons à le faire appliquer au travers des instances représentatives et auprès du DG. Redonnons du sens au métier de forestier !**



## L'emploi

Signer ce protocole ne rend pas le SNUPFEN aphone. Le DG a refusé de parler de l'emploi pendant les négociations, considérant que ce point ne relevait pas de sa compétence.

L'emploi est un sujet majeur : sur la durée du prochain contrat de plan **693 ETP** vont disparaître des effectifs. Alors que les mesures RGGP s'arrêtent en 2013 et que depuis 2000 les effectifs ont été réduits de 20%, **l'ONF poursuit les suppressions de postes jusqu'en 2016** (sur toute la durée du contrat). Les techniques, notamment les TO, vont subir dans les années à venir de très nombreux départs en retraite, nous devons donc arracher des recrutements.

Dans ce contexte chaque poste vacant est un poste potentiellement supprimé. Les militants du SNUPFEN poursuivent le « lobbying » auprès des politiques, des associations, des tutelles, mais cela ne suffira pas.

**Redonner du sens au métier de forestier, c'est aussi redonner les moyens en temps pour assumer toutes les missions de la gestion forestière.**

**C'est pourquoi nous devons TOUS nous mobiliser. Les victoires ne s'obtiendront pas dans les bureaux de la direction générale, mais sur le terrain.**

## Résister pour l'emploi

Pour le SNUPFEN, l'heure n'est pas à la fatalité. Nous devons faire la preuve de l'importance du maillage territorial pour le service public forestier et la gestion forestière.

A chaque poste vacant, nous devons nous organiser pour résister :

- Créer un collectif de personnels prêts à lutter
- Interpeller la direction, refuser les intérimis
- Interpeller les élus locaux pour les triages communaux comme domaniaux
- Refuser de se partager les postes
- Interpeller le public...

Le SNUPFEN sera présent pour lutter pour l'emploi

**RESISTONS**



## Quelle forêt pour nos enfants ?

Le 20 Octobre 2011

Je Vote pour MOI

Je Vote pour NOUS

Je vote pour la FORET

**Je vote SNUPFEN/Solidaires!**

